

Société Scientifique de Santé au Travail

[www.ssstr.be](http://www.ssstr.be)

### Inscription

- Frais d'inscription (repas et boissons inclus)  
Membres SSST: 30 €  
Non-membres SSST: 60 €
- Pour les participants, membres de l'ASMA, inscription et conditions via le site <http://asma-asbl.com>
- Pour les membres de la SSST et tous les autres participants, inscription via le site [www.ssstr.be](http://www.ssstr.be) (onglet «s'inscrire à une activité»)

### Renseignements

Secrétariat du service de Santé au travail de l'ULg:  
04 366 25 03

### Accréditation

L'accréditation INAMI en «Ethique – économie de la santé» est demandée

### Accès

CEME (Charleroi Espace Meeting),  
rue des Français, 147, 6020 Dampremy

Plan d'accès via [www.ceme.be](http://www.ceme.be)

A54: sortie n° 28, N5 (Dampremy-Marchienne)

N5: direction Lodelinsart, au carrefour, suivre les indications.

### Organisée par



Société Scientifique  
de Santé au Travail

### Comité organisateur

J. Boly, L. Fohal, A. Ingenbleek, Ph. Mairiaux, E. Schleich,  
J. Van Damme

### En collaboration avec

- ASMA (Association Scientifique de Médecine d'Assurance)
- AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées)
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale



SPF Emploi, Travail et  
Concertation sociale  
[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)

Grande Journée 2008

# Réinsertion professionnelle du travailleur malade ou handicapé

Dampremy - CEME  
Vendredi 18 avril 2008

*Les travailleurs handicapés sont bien sûr ceux qui sont employés dans un secteur particulier, celui des E.T.A (entreprises de travail adapté). Cependant la Journée d'étude sera centrée sur les travailleurs embauchés dans le circuit général du travail, et qui voient leur capacité de travail réduite au cours de leur vie professionnelle, suite à un accident ou une maladie. Il y a aussi ceux, déjà fragilisés du fait de leur état de santé, et qui se retrouvent en difficulté du fait de l'évolution de leurs tâches.*

*Il faut souligner que, face aux enjeux démographiques du vieillissement de la population, les milieux économiques et politiques manifestent une préoccupation croissante pour le maintien dans l'emploi de ces travailleurs victimes d'un handicap et pour les mesures susceptibles de favoriser leur réinsertion professionnelle ; des dispositions nouvelles ont d'ailleurs été introduites à cette fin par le législateur (Loi du 13 juillet 2006).*

*Parler de réinsertion professionnelle, c'est cependant évoquer un paysage complexe: non seulement les organismes et institutions susceptibles de jouer un rôle dans ce but sont nombreux mais également les professionnels de santé qui interviennent dans le processus: médecin traitant, médecin du travail, médecin conseil de la mutuelle, ou celui de l'assureur-loi en cas d'accident du travail. La collaboration entre ces différents acteurs est loin d'être optimale dans la mesure où leurs missions ont en général été définies à partir de cadres législatifs différents.*

#### **Cette journée aura donc pour objectifs de:**

- Dresser un état des lieux des difficultés et obstacles rencontrés par les praticiens pour conduire une politique efficace de réinsertion professionnelle;
- Mettre en lumière les évolutions législatives récentes visant à favoriser une « activation » d'un certain nombre de processus sociaux de prise en charge et d'indemnisation ;
- Montrer aux praticiens de la médecine du travail et de la médecine d'assurance quelles sont les ressources concrètes (dispositifs, outils, subventions, aides spécialisées) offertes par un certain nombre d'organismes lorsqu'ils envisagent la réinsertion professionnelle d'un travailleur malade ou handicapé;
- Réfléchir avec tous les acteurs de l'entreprise aux mesures nouvelles (ou complémentaires) qu'il faudrait promouvoir dans ce domaine.
- Les organisateurs espèrent aussi que les échanges entre les participants à la journée offriront l'occasion de modifier positivement les représentations du travailleur handicapé ainsi que les relations entre tous les intervenants (employeur, ressources humaines, travailleurs, professionnels de santé, ...).

#### **PROGRAMME**

- 8H30: Accueil
- 9H00: **Introduction de la journée,**  
Pr Philippe Mairiaux, président de la SSST
- 9H10: **Le paysage du handicap et des sorties prématurées de l'emploi en Belgique,**  
Dr Eveline Schleich, SSST
- 9H30: **Maintien et retour au travail: un objectif à partager,**  
Pr Patrick Loisel, Chaire de recherche en réadaptation au travail, Université de Sherbrooke, Québec
- 10H25: Pause
- 10H50: **Cadrage médico-légal en matière de réinsertion et obstacles à une collaboration efficace,**  
les points de vue croisés  
• du médecin-conseil de la mutuelle: Pr Freddy Falez, président de l'ASMA  
• du médecin du travail: Dr Pierre Carlier, SSST
- 11H35: **Les leviers existants pour la réinsertion au niveau de la politique régionale des handicapés (AWIPH/CoCOF/DPB), au niveau du chômage, et du Fonds de l'Expérience professionnelle**  
• Luc Fohal (AWIPH), Dr Pierre-Paul Watrin (ONEM),  
• Isabelle Flamion (Fonds de l'expérience professionnelle)
- 12H35: **Questions- réponses**
- 13H00: Lunch
- 14H00: **Etudes de cas pratiques avec témoignage des partenaires impliqués et mise en lumière des obstacles rencontrés, des facteurs de succès du processus de réinsertion**  
coordination Dr Eveline Schleich, SSST
- 15H00: • **Projets pilotes en matière de rééducation professionnelle en A.M.I.,** Dr Etienne Laurent, ASMA  
• **Un projet de communication entre le médecin-conseil et les autres intervenants potentiels en faveur de la réinsertion des assurés,** Dr Jean-Philippe Vaiser, ASMA  
• **Pour une approche plus sociale de l'assureur-loi,** Marie-Hélène Guilmot, Fortis Insurance Belgium
- 16H00: **Questions-réponses**
- 16H15: **Conclusions et clôture**  
• Dr Jacques Boly, ASMA  
• Pr Philippe Mairiaux, SSST
- 16H30: Verre de l'amitié